dirigés par lui, avant et après avoir accompli leur triste besogne, doit s'apercevoir que sa petite personnalité joue un piètre rôle ; qu'il n'a aucun poids dans la balance, et que l'opinion publique le juge à sa valeur.

Personne ne croit à ses hypocrites protestations d'innocence, et l'acharnement que met à le défendre le canard populaire l' « Eveil », dans son numéro du 3 mai, nous prouve suffisamment que s'il n'est pas le rédacteur de ses articles, il en est l'instigateur.

Il agite les ficelles dans la coulisse, et fait marcher des malheureux ouvriers qui ont le défaut de croire que ce cumulard « professeur » de français, de latin, de grec, d'histoire, de géographie, de mathématiques, de physique, de chimie, etc., (cet homme a la science infuse), président de la ligue bien pensante de Gondecourt, conférencier à ses heures, correspondant de journaux, ancien élève du petit séminaire, ancien gargotier, ancien radical, actuellement directeur-concierge d'usine à Gondecourt, va leur faire tomber des alouettes toutes rôties dans la bouche.

Souhaitons que les ailes du canard l' « Eveil Populaire » ne soient pas coupées trop vite. Il mérite nos chaleureuses félicitations pour les résultats qu'il a fait obtenir. Les candidats qu'il a le plus diffamés ont eu des succès inespérés.

Nous le remercions vivement d'avoir si bien travaillé pour nous pendant la campagne électorale.

UN GROUPE DE RÉPUBLICAINS.

A BAUVIN

Les 21 candidats de la liste républicaine-socialiste de la commune de Bauvin, tous élus au scrutin du 3 mai, adressent leurs plus sincères remerciements aux électeurs qui les ont honorés de leur confiance.

Encore une fois, et à une énorme majorité, les électeurs ont montré leur profond attachement à la République démocratique et sociale.

AU CATEAU

Les élus anticollectivistes adressent aux électeurs les remerciments que voici :

Chers Concitoyens,

Votre union et votre discipline ont assuré l'éclatante victoire du parti républicain anticollectiviste.

Nous sommes heureux de constater que l'œuvre accomplie pendant notre court passage aux affaires n'a pas été infructueuse, puisque vous avez bien voulu nous renouveler vos suffrages.

Votre marque de confiance nous touche profondément. Elle sera pour nous un puissant stimulant et un encouragement précieux.

Du fond du cœur nous vous disons : Merci.

Unis dans une communauté d'idées et d'efforts, nous travaillerons sans relâche à assurer, dans la plus large mesure, le développement et la prospérité de notre chère cité.

Vous pouvez compter sur le dévouement absolu et désintéressé de vos élus.

Vive le Cateau !

Vive la République démocratique !

RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES

Arrondissement de Valenciennes

Marly. — Trois listes. — Sont élus de la liste du maire, MM. Camille Druesne, maire, 394 — Lucien Druesne, adjoint, 400 — H. Carlier, 349 — Carlin, 376 — Darras, 350 — Delcroix, 389 — Delbove, 355 — Gostiau, 406 — Stéphan, 391 — Thébault, 352 — L. Thirion, 405 — E. Weil, 349.

De la liste de concentration républicaine et socialiste : MM. Drux, 410 — Dennis, 354.

Ballottage pour 7 sièges.

Raismes. — Sont élus, huit candidats de la liste de M. Ferdinand Lepez, maire, MM. François Bebey, ancien adjoint, 966 voix — Hector Bizet, 880 — Alexandre Caudron, 954 — Victor Dupas, 896 — Pierre Faucheux, 907 — Jules Moriamez, 884 — Jules Musy, 891 — Eugène Sergeant, 944, et un candidat de la liste d'opposition M. Henri Lambert, 915 voix. Ballottage pour 14 sièges.

Rosult. — 7 membres de la municipalité sortante élus, 5 ballottages.

Hordain. — 8 candidats de la liste municipale sortante élus, 1 candidat de la liste d'opposition, 3 ballottages.

Château-l'Abbaye. — La liste de la municipalité sortante est élue en entier.

Saultain. — Huit candidats élus, dont cinq de la municipalité sortante. Quatre ballottages.

Bruay. — Ballottage général, la liste socialiste tient la tête.

Avesnes-le-Sec. — Douze candidats de la liste de la municipalité sortante sont élus, ainsi qu'un républicain non encore conseiller. Il y a trois ballottages qui sont favorables à la liste républicaine.

Aulnoy. — 19 candidats de la liste de la municipalité sortante sont élus. Ballottage pour 2 sièges.

Trith-Saint-Léger. — 19 élus de la liste de M. César Sirot, maire sortant, M. Edgar Jourdan, ancien maire, est élu. Trois ballottages.

Arrondissement de Cambrai

Estrun. — Les 12 radicaux de la liste de M. Denimal, maire sortant, sont élus.

Aubencheul-au-Bac. — Les 10 républicains de la liste de M. Tarlier Alexandre sont élus.

Fressies. — 8 réactionnaires sont élus ; il y a 4 ballottages.

Hem-Lenglet. — 11 républicains de la liste de M. Tribou Jules, maire sortant, sont élus ; il y a 1 ballottage.

Béthencourt. — 11 progressistes sont élus ; il y a 1 ballottage.

Basuel. — La liste radicale de M. Dehaussy, brasseur, bat la liste réactionnaire de M. Danjou maire sortant ; il y a 1 ballottage.

Beaumont. — La liste de M. Dumont-Delsarte maire sortant, est élue tout entière.

Catillon. — 9 républicains son t élus ; il y a 3 ballottages.

La Groise. — La liste républicaine est élue.

Honnechy. — La liste de M. Afchain, maire sortant, radical, est élue ; il y a 1 ballottage.

Inchy. — La liste républicaine est élue.

Maurois. — 8 candidats de la liste de M. François Rigaut, maire sortant, sont élus ; il y a 4 ballottages.

Mazinghien. — 7 candidats de la liste de M. Débon, maire sortant, sont élus ; il y a 5 ballottages.

Neuvilly. — Les 16 conseillers sont élus ; la majorité du Conseil est progressiste.

Ors. — Il y a 10 élus, dont le maire sortant, M. Jugiard ; il y a 2 ballottages.

Pommereuil. — 8 candidats républicains, dont le maire sortant, M. Carpentier-Risbourg, sont élus ; il y a 3 ballottages.

Rejet de Beaulieu. — 10 républicains de la liste du maire sortant, M. Maréchal-Bailly, sont élus ; il y a 2 ballottages.

Reumont. — 3 républicains sont élus ; il y a 9 ballottages.

Saint-Benin. — La liste radicale du maire sortant, M. Henri Milon, est élue ; il y a 1 ballottage.

Saint-Souplet. — 6 candidats sont élus, dont le maire sortant ; il y a 10 ballottages.

Troisvilles. — 10 réactionnaires sont élus ; il y a 6 ballottages.

Bertry. — La liste d'Union ouvrière républicaine du maire sortant, M. Gustave Lasson, est élue tout entière.

Clary. — 6 réactionnaires sont élus ; il y a 10 ballottages.

Dehéries. — 10 républicains sont élus, dont le maire sortant, M. François Befve. Le Conseil est au complet.

Elincourt. — 3 socialistes sont élus ; il y a 9 ballottages.

Esnes. — 5 candidats sont élus dont 4 de la liste du maire, M. Boniface, réactionnaire, et 1 républicain.

Haucourt. — Le maire sortant, M. Happe, réactionnaire, est élu avec 1 candidat de sa liste ; il y a 10 ballottages.

Ligny-en-Cambrésis. — M. Elisée Depierre, maire sortant, radical, est élu ; il y a 20 ballottages.

Malincourt. — 3 réactionnaires sont élus, dont le maire sortant, M. Ernest Theulot ; il y a 9 ballottages.

Marets. — 21 candidats sont élus ; les progressistes du maire sortant, M. Morcrette, sont battus par les radicaux.

Montigny. — Le Conseil sortant est élu avec le maire sortant, M. Tamboise, réactionnaire.

Selvigny. — 8 progressistes sont élus ; il y a 4 ballottages.

Villers-Outréau. — 18 candidats de la liste républicaine de M. Nicolas Guégain sont élus ; il y a 3 ballottages.

Walincourt. — 14 radicaux, dont le maire sortant, M. Henri Happe, sont élus ; il y a 2 ballottages.

Anneux. — 8 progressistes, dont le maire sortant, M. Léon Crépin, sont élus ; il y a 2 ballottages.

Boursies. — 11 progressistes sont élus ; il y a 1 ballottage.

Doignies. — 10 candidats sont élus, dont le maire sortant, M. Jules Lourdeau ; il y a 2 ballottages.

Flesquières. — Parmi les élus, au nombre de 7, il y a 6 réactionnaires et non 7 ; M. Coupez Fernand, élu, est républicain radical.

Gonnelieu. — Le maire sortant élu est seul réactionnaire ; les 13 autres candidats élus font partie de la *liste d'Union républicaine* ; il y a 2 ballottages.

Ribécourt. — La liste radicale de M. Leriche, maire sortant, est élue.

Rumilly. — La liste d'Union républicaine du maire sortant, M. Adelson Delabre, obtient 11 sièges ; il y a 5 ballottages.

Bermerain. — *Il y a dix élus dont 8 de la liste* du maire sortant, M. Duchemin ; il y a 2 ballottages.

Capelle. — La liste de M. Aristide Prévot, maire sortant, est élue.

Escarmain. — 12 républicains sont élus, dont le maire sortant, M. Noizette. Le Conseil est au complet.

Montrécourt. — Il y a 7 élus dont 6 de la liste du maire sortant, M. Gilleron, républicain.

Saint-Martin. — 12 républicains dont le maire sortant, M. Lucien Hégot, sont élus. Le Conseil est au complet.

Solesmes. — 17 radicaux de la liste de M. Narcisse Douay, *maire, sont élus* ; il y a 6 ballottages.

Sommaing. — 8 réactionnaires sont élus ; il y a 2 ballottages.

Vendegies-sur-Ecaillon. — 10 républicains sont élus, dont le maire sortant, M. Bisiau ; il y a 2 ballottages.

Solesmes. — *Résultat des élections municipales* du 3 mai. — Sont élus : MM. Douay Narcisse, radical, 1027 voix — Delacroix Amédée 958 — Decaux François 935 — Remy Prudent 921 — Duez Toussaint 872 — Bourgogne Eugène 870 — Desse Edouard 869 — Labbez Gustave 868 — Delagrange Aimé 864 — Guyot Paul 863 — Obled Alcide 861 — Moity Pacifique 849 — Bisiaux-Ferruit 840 — Reneux Henri 835 — Noyelle Victor 812 — Delhaye Valère 807 — Roland Edouard 779.

6 Ballottages. Les 6 candidats radicaux arrivent en tête avec 727 voix. Le candidat le plus favorisé de la liste libérale a obtenu 565 voix, et le plus favorisé de la liste socialiste 439.

Feuillets Dunkerquois

HISTOIRE DE CRÈCHES

Dunkerque, 7 mai 1908.

Il paraît que j'ai des accointances avec M. le sous-préfet de Dunkerque dont je ne ferais que répéter la personnelle opinion. Ceci, du moins, m'est affirmé par cet excellent M. Carlier et porté à la connaissance des lecteurs du *Nord Maritime* qui ont dû se demander qui peut être cet énigmatique Gustave entrant à la préfecture aussi librement que Francis au presbytère de M. le doyen Scalbert.

*Je pourrais me prévaloir de cette présen*tation pour faire la roue devant ceux qui me font l'honneur de lire les « Feuillets », mais je n'entends pas me parer des plumes du paon et je préfère leur déclarer de suite que le rédacteur du *Nord Maritime* s'est flanqué le doigt dans l'œil jusqu'au coude et *avouer humblement que jusqu'à présent* le premier magistrat de notre arrondissement n'a pas encore daigné, ce dont je ne désespère pas, m'appeler à son petit lever.

Ce que tu supposes, ô Francis de mon cœur ! être un remontage administratif, n'est en réalité chez Gustave qu'un peu de *nez et une pointe d'observation* : avec ça, à Dunkerque, grâce à la délicieuse administration de la municipalité qui t'est chère, il n'y a qu'à se baisser pour en prendre.

L'histoire de la crèche municipale que tu connais certainement depuis belle lurette, mais dont tu n'as jamais parlé à tes lecteurs *et que j'ai apprise fortuitement hier*, en est une nouvelle preuve.

J'avais, vers les 6 heures du soir, pris le tram à la place de la gare et je me délectais en savourant l'appel du fameux comité électoral énumérant la kyrielle des œuvres de solidarité et de protection de l'enfance dont se réclament MM. Dumont et Cie, lorsqu'à l'arrêt du Palais de Justice une invasion de femmes portant des enfants, de gosses traînant d'autres gosses, remplit en une seconde voiture et remorque. J'avais déjà constaté la même invasion sans d'ailleurs y prêter plus d'attention.

Mais hier, soit l'effet de ma lecture, soit tout simplement flair de chroniqueur, ma curiosité s'éveilla. On verra qu'elle fut servie à souhait.

Près de moi s'était assise une jeune femme tenant sur ses genoux un bébé rose et joufflu qui me servit d'introducteur auprès de Mme sa maman ; et c'est en vantant la beauté de l'enfant que j'appris de la mère l'histoire édifiante des crèches de Dunkerque. Auprès des Dunkerquois, mon récit gagnerait à être fait dans le langage pittoresque et imagé de ma voyageuse, mais la place restreinte qui m'est ici réservée m'oblige à être bref et à ne pas me servir de la forme dialogue qui eût convenu le mieux. Je le regrette.

***

Dunkerque compte deux crèches : la crèche municipale et la crèche de Sainte-Eugénie. Celle-ci, qui a été créée par nos cléricaux, sous *l'impulsion du clergé, fonctionne* fort bien et est convenablement aménagée.

Aussi, et bien qu'elle soit située dans un quartier quasi excentrique, est-elle très fréquentée, alors que l'autre, la Municipale, érigée au centre du quartier le plus populeux de la ville, est lamentablement délaissée.

La *raison en est bien simple* : pour obtenir ce résultat et favoriser la crèche confessionnelle de Sainte-Eugénie, qui n'admet que sur le vu d'un certificat de baptême de l'enfant et qui, même baptisés, refuse impitoyablement les enfants des filles-mères, notre cléricale municipalité n'a rien trouvé de mieux que de faire de la crèche municipale de véritables écuries d'Augias.

Alors qu'à Sainte-Eugénie les petits sont entourés de tout le confort désirable, à la Municipale c'est la purée noire. Les locaux y ont été détournés de leur destination par la directrice, âme damnée de nos réactionnaires ; elle a pris, pour son usage personnel, une salle, servant au début de dortoir pour les marmots, et aujourd'hui, l'unique pièce du rez-de-chaussée, d'une saleté repoussante, sert tout à la fois de salle de récréation, de dortoir et de réfectoire. On ne trouve ni W.-C., ni lavabos, ni serviettes, ni éponges, encore moins d'armoires et de chaises (toutes choses existant à Sainte-Eugénie), et si vous parliez de pouponnière à la directrice, elle croirait que vous vous moquez d'elle et ne comprendrait pas. Pêle-mêle, les pauvres gosses y font tout.... et le reste, pendant que près d'eux circule, indifférent, le personnel sous l'œil maternel et approbateur de Mme la directrice.

Savez-vous, — me dit ma voyageuse, — comment, rue des Arbres, et dans tout le quartier, on a surnommé cette crèche ? La Mort aux Gosses !!!

— Ils y claquent, que c'en est un vrai bonheur — et les multiples plaintes des malheureux ouvriers n'ont jamais été écoutées par la municipalité que M. Carlier porte en son cœur. Qu'importe ! pourvu que Sainte-*Eugénie la bien pensante* soit aussi la florissante.

Et la municipalité a réussi : les malheureux parents y viennent de très loin, à Sainte-Eugénie, prélevant sur les modiques salaires du mari, les dispendieux voyages en tramway. Ils y viennent, la rage au cœur, exhiber leur billet de baptême, et seuls, les petiots des malheureuses filles-mères continuent à fréquenter la « Mort aux Gosses », Sainte-Eugénie leur étant impitoyablement fermée.

Voilà, excellent Francis, une histoire qui ne vient pas de la Préfecture et que, j'espère, comme pendant aux œuvres humanitaires dont se recommande la municipalité sortante, tu voudras bien redire aux lecteurs du « Nord Maritime ». Peut-être, comme ma pauvre voyageuse, trouveront-ils que MM Dumont et Cie auraient pu mettre un peu moins de dorure dans le trop somptueux Hôtel de Ville et grapiller là les quelques billets de mille qui eussent suffi pour assainir et rendre habitable la « Mort aux Gosses ».

Gustave C...

LA RÉGION

A HÉRIN

Abominable attentat d'une mégère

UNE FILLETTE VIOLÉE

Dimanche, vers onze heures du matin, la petite Georgette D..., 3 ans et demi, entrait chez une voisine de ses parents. Mme Maria Cauvime, épouse Gourdain, 31 ans, ménagère, rue du Grand-Marais. Elle en sortit vers une heure et demie et retourna chez sa mère. Elle ne tarda pas à se plaindre de douleurs dans le ventre. Mme D... crut à des coliques et n'attacha pas attention à ces plaintes. Mais le soir, en couchant la fillette, elle releva des *traces sanglantes qui* l'alarmèrent.

Georgette, questionnée, raconta à sa mère que la femme Gourdain lui avait donné une orange, puis s'était livrée sur elle à des actes sur la nature desquels nous ne pouvons insister.

M. le *docteur Dubus releva sur la petite* les traces d'un viol totalement perpétré. La gendarmerie, prévenue, interrogea la femme Gourdain qui opposa de vives dénégations aux accusations de la fillette.

Mercredi matin, la femme Gourdain fut mise en état d'arrestation en exécution d'un *mandat d'amener décerné par le juge d'ins*truction, du chef d'attentat à la pudeur avec violences. A deux heures, quand elle quitta la gendarmerie pour être transférée à Valenciennes, elle fut huée par toutes les femmes de la commune et les gendarmes durent la protéger contre les violences de la foule. Elle a été écrouée.

A CAUDRY

Une femme se pend

Profitant d'une courte absence de son *mari, jeudi vers 5 heures du matin, Mme* Sandras, née Deleau Augustine, demeurant rue Camille-Desmoulins, a mis fin à ses jours en se pendant à l'aide d'une ficelle à la poignée de la porte de sa cuisine. Lorsqu'à sa rentrée son mari la retrouva, elle était morte. On attribue ce suicide à un accès de fièvre chaude.

A BOULOGNE

Le passage de M. Fallières

Mercredi, *à 11 h. 20 du matin*, sont arrivés par le rapide de Paris, M. Hennion, directeur de la Sûreté générale et le capitaine de vaisseau Kéraudren, de la maison militaire du Président de la République, venant à Boulogne, pour étudier, de concert avec les autorités locales, les mesures à prendre *pour assurer la sécurité de M. Fallières lors* de sa visite le 25 mai prochain.

Ces messieurs ont été reçus sur le quai de la gare centrale par M. Rischmann, sous-préfet, et M. Péron, maire, Pierron et Muel, inspecteurs de la Compagnie du Nord. Tous quatre sont ensuite montés dans un landau qui les a conduits à la mairie où ils ont conféré pendant quelques minutes.

Après quoi, ils se sont rendus à la sous-préfecture où ils ont déjeuné sur l'invitation de M. Rischmann.

A ce déjeuner avaient été également invitées quelques notabilités boulonnaises. A 2 heures, ces Messieurs ont parcouru en voiture le trajet susceptible d'être adopté pour le passage de M. Fallières.

Le Président de la République se rendrait à la mairie par la rue Faidherbe, la rue Thiers et la Grande-Rue. Il se pourrait selon l'heure du train spécial qui l'amènera, qu'il restât deux heures à Boulogne.

L'embarquement du Président aurait lieu à l'appontement du bateau de Folkestone, à la gare maritime, où le Président se rendrait en passant Grande-Rue, rue Victor-Hugo, rue Faidherbe, le Pont Marguet, et le quai Chanzy.

M. Hennion est parti à Calais à 2 h. 55, par train spécial. Il était de retour à 6 h. 15 et est reparti à 6 h. 25 pour Paris.

L'escadre du Nord au grand complet sera en rade de Boulogne le 24 mai, en vue d'assister à l'embarquement de M. Fallières.

Le croiseur-cuirassé « Léon-Gambetta », qui transportera le Président de la République *en Angleterre, sera escorté des contre-tor*pilleurs « Baliste » et « Bélier ».

C'est le torpilleur de haute mer « Mangini » qui prendra M. Fallières à l'appontement des paquebots de Folkestone pour le conduire sur le « Léon-Gambetta ».

Le bruit court à Douvres que sur le désir du roi Edouard, M. Fallières, lors de sa visite en Angleterre, montera dans le train spécial qui va l'amener à Londres sur le quai même de débarquement, au lieu de traverser toute la ville pour se rendre à la gare de Douvres.

Les préparatifs se multiplient afin que tout soit prêt en temps pour le moment où le Président de la République descendra à bord du « Léon-Gambetta » qui, on le sait, doit le transporter en Angleterre. De riches décorations, des tentures en velours cramoisi, transformeront les salons de la salle de réception. Un riche mobilier est en outre, envoyé du Garde-Meuble national pour meubler les salons, la salle à manger et celle réservée au chef de l'Etat.

Les navires de l'escorte seront également ornés avec un goût exquis et une grande prodigalité.

L'escadre arrivera à Douvres le 24 courant.

CHOMAGE EN 1902

des canaux et rivières canalisées

Par décision de M. le Ministre des Travaux publics en date du 13 avril 1908, les époques et la durée du chômage des canaux et rivières canalisées des régions du Nord sont fixées pour l'année 1908, ainsi qu'il suit :

A. — Voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais. — Canaux de Bourbourg, de Furnes et de Bergues ; néant.

Canal de la Colme (écluses de Wattendam, de Lynck, de Bierne) ; origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 23 juin.

Canal de Calais (écluse d'Hénuin) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 30 juin.

Canaux d'Ardres, de Guisnes, d'Audruicq, rivière d'Aa, de Houlle : Néant.

Canal de Neuffossé (ascenseur des Fontinettes) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 5 juillet.

Canal d'Aire (écluse de Cuinchy) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 15 juillet.

Canal de la Deûle (écluse de la Barre) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 5 juillet ; le reste du canal : Néant.

Canal de Roubaix (écluses de Marquette, de Marcq, du Trieste, du Plomeux, du Noir-Bonnet, de Cottigny, de la Masure de Wasquehal) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 23 juin.

Rivière de la Lys : Néant.

Canal d'Hazebrouck (écluse de la Motte-aux-Bois) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 25 juin.

Canal de Preuven (écluse du Grand Dam) ; Bourre canalisée (écluse du Pont de Pierre) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 25 juin.

Canal de la Nieppe : Néant.

Rivière de la Lawe (écluse de Monchecourt) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 15 décembre.

Scarpe supérieure (écluses de Corbehem, de Brebières, basse Tenne, de Brebières, haute Tenne, de Vitry, vannage de décharge de l'écluse de Vitry) ; origine du chômage, 15 juin ; reprise de la *navigation, 25 juin.*

Scarpe moyenne (écluses de Courchelettes, de Lambres) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 15 juillet.

Scarpe moyenne (écluse des Augustins) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 23 juin.

Scarpe inférieure, dérivation de la Scarpe autour de Douai, canal de la Sensée, canal de Lens : Néant.

B. — Ligne de Mons à Paris. — Canal de Mons à Condé : Néant.

Escaut (écluse de Rodigny) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 15 juillet.

Escaut (écluse d'Hergny) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 5 juillet ; le reste de la rivière : Néant.

Canal de Saint-Quentin, Canal latéral à l'Oise, Rivière d'Oise canalisée, Seine de Conflans à Paris (de Conflans à l'écluse de Suresnes, bief de Suresnes) : Néant.

Canal Saint-Denis : origine du chômage, 15 juillet ; reprise de la navigation, 25 juillet.

Canal Saint-Martin : origine du chômage, 1er juillet ; reprise de la navigation, 11 juillet.

C. — Ligne de Charleroi à Paris. — Sambre canalisée. Canal de la Sambre à l'Oise : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation 15 juillet.

D. — Ligne de Picardie. — Canal de la Somme : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 25 juin.

E. — Ligne des Ardennes. — Canal des Ardennes (de Pont-à-Bar à Semuy, de Vouziers à Vieux-les-Asfelds) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 1er juillet.

Canal latéral à l'Aisne (bief de Condé-sur-Suippe) ; origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 15 juillet ; (bief de Berry-au-Bac) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 5 juillet ; (autres biefs) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 25 juin.

Aisne canalysée (biefs de Fontenoy, Vic-sur-Aisne, Couloisy et Hérant) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 5 juillet ; (autres biefs) : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 25 juin.

Canal de l'Oise à l'Aisne : origine du chômage, 15 juin ; reprise de la navigation, 5 juillet.

Les bateaux sont autorisés à circuler, à leurs risques et périls, au delà des époques fixées pour la fermeture de la navigation, partout où les circonstances permettront de maintenir une hauteur d'eau suffisante dans les biefs. Les eaux ne seront d'ailleurs baissées que dans les biefs où il y aura absolue nécessité de le faire, et, aussitôt après l'achèvement des travaux, on commencera à remettre les eaux dans ces biefs.

Le Nord à Paris. — L'Association Amicale des Enfants du Nord et du Pas-de-Calais à Paris, a donné mardi, chez Renceray, le 163e dîner de la Betterave. Plus de 150 convives y assistaient, dont une cinquantaine de dames en toilettes printanières.

Au dessert, le président, M. Lefebvre, ingénieur en chef du chemin du Nord, a fort à propos rappelé les grandes figures féminines qui ont illustré, depuis des siècles, notre histoire locale. Après lui, M. Félix Mariel a chanté, en des vers spirituels les charmes des réunions septentrionales.

Un superbe concert a suivi le repas. On y a fort applaudi Mlle Cesbron, de l'Opéra-Comique, accompagnée par le compositeur Alexandre Georges ; Mme Jules Martin, femme de notre sympathique confrère parisien ; Mlle Bernoville et M. Magnenat, dans des œuvres de Mme Hedwige Chrétien, accompagnées par l'auteur ; le ténor Riddez, de l'Opéra, le violoniste Th. Soudant, impeccable virtuose ; les diseurs Décart, de l'Odéon, et Lévy, etc.

Pour finir, sur des musiques d'Offenbach et de Musard, Mlles Charles et Schwartz, du corps de ballet de l'Opéra, ont reproduit quelques danses « second empire », Crinoline et cornet à pistons. L'évocation eut un vif succès.

Officiers ministériels. — Sont nommés notaires : à Armentières, M. Desuet en remplacement de M. Desuet ; à Aire-sur-la-Lys (P.-de-C.), M. Thullier en remplacement de M. Leville.

Huissier près du Tribunal de 1re instance d'Avesnes : M. Cornuaut, en remplacement de M. Maillard.

Commissaire-priseur à Valenciennes : M. Fournier, en remplacement de *M. Costiau.*

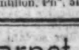

Contre l'Asthme

Remède d'Abyssinie Exibard

en Poudre et Cigarettes. — Soulagement immédiat.

— 102, rue Richelieu Paris. — Ttes Phies. —

Echantillon, Ph^ie^, 51, rue de Béthune, Lille. 3582

Carnet du Lecteur

DEUIL

A Aniche. — Nous avons le vif regret d'annoncer la mort survenue subitement hier, sur la route de Douai à Auberchicourt, de M. Emmanuel Delobbe, membre honoraire de la Société de Secours mutuels. Ses obsèques auront lieu demain samedi, à 10 heures du matin, à Aniche. Nous présentons à Mme Delobbe, à toute sa famille et à M. Georges Dufour, le très estimé et très sympathique conseiller municipal, l'expression de nos sentiments de vive condoléance. Les membres de la Société de Secours mutuels sont priés d'assister aux funérailles munis de leur insigne.

A Arras. — Hier après-midi, à 4 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Alfred Basilien, 22 ans, sapeur à la 2/1, du 3e génie, décédé à l'Hôpital militaire après huit jours de maladie.

Le corbillard était précédé de militaires portant de superbes couronnes offertes par les officiers et les soldats du 3e génie.

Des soldats en armes encadraient le char funèbre qui était suivi du père du défunt, d'un parent, du commandant Braconnot, du capitaine *Sabatier*, de plusieurs officiers et sous-officiers et d'un grand nombre de caporaux et soldats.

Le corps fut déposé dans un fourgon pour être transporté à Locquignol (Nord).

A la gare, M. le capitaine Sabatier prononça un discours qui produisit une vive impression sur l'assistance.

MARIAGE

A Arras. — Lundi prochain, 11 mai, aura lieu le mariage de Mlle Jeanne Ferrand, fille de l'ancien et très estimé professeur du Collège d'Arras, et de Mme Ferrand, avec M. Jean Mascot, fils de M. et Mme Ernest Mascot. Nous adressons aux jeunes époux avec l'assurance de notre sympathie nos meilleurs vœux de bonheur.

LILLE

Sociétédes Agriculteurs du Nord

Assemblée générale du 6 mai 1908

La *réunion mensuelle de la Société des* Agriculteurs du Nord a pris place, mercredi 6 mai, dans le grand salon de l'Annexe du Grand-Hôtel, sous la présidence de M. Jules Laden, président.

Etaient présents au bureau : MM. J.-B. Bonduel, ancien président ; Louis Mannier, Ernest Macarez, Emile Claeys fils, Pierre Debuchy, Georges Potié, vice-présidents ; Dubernard, secrétaire général ; Cantineau, Merchier, secrétaires ; Charles Desprez, secrétaire archiviste ; P. Dordin, trésorier.

Absents excusés : MM. Hector Sandrart et Deleporte-Bayart.

M. Bersez, sénateur, président du Conseil général, assistant à la séance, est invité à prendre place au bureau, ainsi que M. Masson, ingénieur des Ponts et Chaussées, secrétaire de la Fédération des Sociétés agricoles du Pas-de-Calais.

La séance est ouverte à onze heures.

NÉCROLOGIE. — M. Laden, président, prend la parole en ces termes :

Messieurs,

La mort frappe à grands coups sur notre Société, et semble s'acharner à nous atteindre dans ce que nous avons de plus cher.

C'est ainsi qu'après nous avoir ravi MM. Macarez, Lambrez, Dhalluin, elle vient d'enlever à *notre affection notre* cher et regretté vice-président, M. Herbet.

Tous, vous avez connu et apprécié cet homme de bien, cet ami sûr et dévoué de l'Agriculture. Membre de notre Société depuis 1881, vous en avez fait votre vice-président en 1894. Toujours sur la brèche il présentait nos revendications avec cet esprit gaulois fait de fierté et d'indépendance, *aussi possédait-il l'estime de tous.* Le Gouvernement de la République l'avait fait commandeur du Mérite Agricole en 1905.

Nous saluons sa mémoire, et cette vie si bien remplie servira d'exemple aux jeunes générations, dans l'idéal de Justice et de Progrès. Nous présentons à sa famille nos condoléances et nos regrets.

D'unanimes applaudissements accueillent l'hommage rendu aux défunts par M. Laden.

CANDIDATURES NOUVELLES. — Dix-huit nouveaux sociétaires sont nommés à l'unanimité des suffrages.

L'ordre du jour appelle ensuite la Question des Transports. — M. Georges Pasquesoone, délégué à l'assemblée générale des Transports qui s'est tenue à Paris dans le courant, a la parole.

M. Pasquesoone s'attache tout particulièrement, dans son rapport, à faire ressortir les errements en usage, pour le plus grand détriment des cultivateurs, sur les grandes lignes de Chemin de fer, notamment pour le transport des animaux vivants et des pommes de terre. Il constate également la faiblesse des voies actuelles, peu faites pour la circulation des trains de fort tonnage marchant à grande vitesse, les améliorations qu'il y aurait lieu d'apporter à l'aménagement des gares actuelles, de leurs quais insuffisants, et il termine son rapport très étudié et très nettement présenté, par les conclusions suivantes :

Que la Société des Agriculteurs du Nord appuie énergiquement les décisions prises par le Syndicat National dans son assemblée du *17 mars dernier : 1° Au sujet du transport* des animaux vivants ; 2° Au sujet du transport des pommes de terre. Il demande en outre qu'une commission soit nommée ayant pour mission de s'occuper tout spécialement de la question des transports.

Les conclusions du rapport de M. Pasque*soone sont mises aux voix et adoptées.* Il est donc décidé qu'une commission spéciale sera désignée, lors de la prochaine réunion générale.

La parole est ensuite donnée à M. Merchier, rapporteur de la commission pour la révision du tarif douanier.

M. Merchier rend compte de la réception de la délégation de cette commission, par M. Klotz, président de la commission parlementaire des doanes, à Paris, le 8 mars.

L'honorable rapporteur estime que les agriculteurs ne peuvent que se féliciter de l'entretien qu'il leur fut donné d'avoir avec M. Klotz. La commission de la Société présentait plusieurs revendications, parmi lesquelles la plus importante était celle tendant à obtenir protection pour les graines oléagineuses. En effet, l'aire de culture considérablement réduite, s'accroîtrait sensiblement de ce fait, il s'ensuivrait une multiplicité de cultures qui permettrait peut-être de solutionner la crise de main-d'œuvre agricole.

M. Klotz a discuté avec la commission l'établissement d'une prime. Remède inefficace. S'agit-il en effet d'une prime fixe, c'est-à-dire d'une somme votée, les superficies récoltées, en graines oléagineuses du fait de leur augmentation, rendraient cette prime absolument inefficace. La prime à l'hectare ? Quel est le ministre des finances qui y consentirait ? Frapper d'un droit à l'entrée les graines ayant leurs similaires en France ? Mais on pourrait facilement les remplacer par d'autres. La commission a donc cru bon d'insister sur ses conclusions, c'est-à-dire le vote de la proposition Suchetet.

La commission demandait aussi un droit sur le Manioc, qui est en train d'envahir les brasseries et les féculeries. Sur ce point, M. Klotz est d'accord. Mais il y a lieu, selon M. Merchier, de demander l'application immédiate de ce droit.

Autre point. M. Mience, président de la boulangerie, a exposé avec une rare compétence le tort causé à la boulangerie française par l'introduction du pain belge à la frontière. La commission a également soumis ce point à la bienveillante attention de M. Klotz, qui a été frappé de la question. Là encore, il y a lieu de demander application immédiate d'une mesure protectrice. M. Hector Simon appuie cette manière de voir.

M. Merchier expose ensuite les autres revendications de la commission (graines de betteraves, riz, maïs, racines, beurres et pommes, résines, et dégrèvement des thés et cacaos pour favoriser la consommation du sucre).

M. Merchier dit un mot en terminant de la réunion qui eut lieu à Arras, au sujet de l'alcool industriel, réunion à laquelle M. Ribot était présent. M. Merchier préfère laisser la parole à M. Masson, qui s'est fait une spécialité de la question.

M. Masson s'exécute de bonne grâce. Ses paroles sont de nature à encourager nos planteurs de betteraves. M. Masson estime en effet qu'on est près d'arriver à l'emploi de l'alcool dénaturé, en quantité suffisante pour permettre les emblavements de betteraves et donner de l'essor à nos distilleries agricoles, il voit le moment approcher où l'entente se fera entre la distillerie industrielle et agricole. A défaut, cette dernière saura s'organiser pour voler de ses propres ailes.

De chaleureux applaudissements accueillent la communication de M. Masson.

L'ordre du jour appelle ensuite la nomination des Délégués de la Société à la Fédération des Sociétés agricoles du Nord.

Sont désignés : MM. Emile Davaine, Ernest Macarez, Pierre Debuchy, Charles Desprez.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à midi.

LE BANQUET

Le banquet revêtait une importance inaccoutumée, du fait qu'il était présidé par M. Vincent, préfet du Nord, récemment promu à la dignité de Commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur. La Société des Agriculteurs avait tenu à rendre hommage à celui qui, en toutes circonstances, n'avait cessé comme président d'honneur et comme administrateur, de lui donner les meilleures marques d'estime et ne lui avait jamais ménagé son précieux concours.

M. Vincent avait à sa droite M. Bersez, et à sa gauche M. Laden, président de la Société. M. Auguste Potié, sénateur, avait pris place en face de M. Vincent. M. Emile Davaine, que ses occupations avaient empêché d'assister à la séance, était présent au banquet. M. Guislain, député du Nord, y assistait également.

Au moment des toasts, M. Laden, président, s'est levé, et a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Il est de tradition, aux Agriculteurs du Nord, de nous réjouir des événements heureux qui arrivent à nos Sociétaires comme de nous associer à leurs peines.

Nous sommes aujourd'hui tout à la joie, car nous avons à féliciter ceux qui, parmi nous, ont su porter haut et ferme, au Concours général de Paris, le drapeau de notre Association, méritant les récompenses qui prouvent que notre Agriculture septentrionale tient toujours sa large part dans la production française.

Qu'ils reçoivent, avec toutes nos félicitations, l'expression de nos sentiments de profonde amitié.

Messieurs, un des nôtres, notre ami Bersez, vient d'être nommé président du Conseil général, qu'il nous permette de lui exprimer nos félicitations les plus sincères et les plus affectueuses.

Ce premier devoir rempli, permettez-moi, M. le Préfet, de vous remercier de la précieuse preuve de sympathie que vous nous donnez aujourd'hui en venant assister à nos travaux. Nous avons tous apprécié depuis longtemps la haute autorité avec laquelle vous intervenez en notre faveur, soit pour nous ménager des entrevues avec les chefs du Gouvernement, soit pour nous aider à présenter aux Ministres nos légitimes revendications. Pour vous, le titre de Président d'Honneur de notre Société n'est pas une vaine formule, soyez convaincu que nous vous sommes profondément reconnaissants de l'appui cordial que vous nous prêtez, chaque fois que nous sollicitons votre concours. Les circonstances sont graves, la révision des tarifs Douaniers actuellement à l'étude ne manquera pas de nous donner l'occasion de recourir à nouveau à votre intervention. Vous connaissez les difficultés au milieu desquelles nous nous débattons, vous savez par quel inlassable labeur nos paysans du Nord arrivent à tirer de notre vieux sol des Flandres, qu'ils ont largement contribué à féconder, les moissons qui forment une grande partie de sa richesse.

Monsieur le Préfet, des soucis nouveaux viennent nous assaillir quotidiennement, l'un des plus grands est la raréfaction de la main d'œuvre agricole. Le seul moyen pour nous de lutter efficacement contre ce péril sans cesse croissant est de multiplier nos variétés de cultures, de façon à espacer les travaux des champs.

Tous ici, Monsieur le Préfet, nous aimons passionnément notre terre Flamande, tous nous tâchons de rendre nos campagnes toujours plus fécondes, de préparer pratiquement le retour à la terre, si cher aux économistes les plus clairvoyants. Nous n'ignorons pas qu'il faudra pour y arriver bien des efforts, que nous entreprenons une œuvre de longue haleine, mais nous comptons sur l'appui du Gouvernement, justement soucieux de faire rendre à nos tarifs revisés une action bienfaisante, et nous y comptons d'autant plus que nous savons avoir en vous le meilleur et le plus autorisé des avocats.

Monsieur le Préfet, les services éminents que vous avez rendus à la République, vous ont valu une des plus belles récompenses qui puissent honorer un citoyen français. Tous, nous avons applaudi du fond du cœur à votre nomination de Commandeur de la Légion d'honneur, je suis heureux de pouvoir le proclamer au nom de la Société des Agriculteurs du Nord.

Nous avons décidé, Monsieur le Préfet, de vous offrir en cette circonstance un souvenir, gage de la constante cordialité qui a caractérisé nos rapports réciproques, nous avons le ferme espoir que vous voudrez bien le considérer comme un symbole de notre respectueuse sympathie, et nous vous prions, en le présentant de notre part à Mme Vincent, de lui transmettre l'expression de nos hommages les plus respectueux.

Dans nos fêtes de famille, il est d'usage de terminer par un toast, je vous prie, mes chers collègues, de vous joindre à moi pour porter la santé de nos Lauréats du Concours général de Paris, de M. le Président du Conseil général, et lever notre verre à une santé qui est chère à tous les *cultivateurs de notre région, celle de notre pré*dent d'honneur, de M. Vincent, préfet du Nord, nouvellement promu Commandeur de la Légion d'honneur.

Les chaleureux applaudissements de l'assistance soulignent vigoureusement les paroles de M. Jules Laden, et sont la meilleure *preuve de la communauté d'idées qui* unit le président et les membres de la Société.

En même temps, M. Vincent se voit présenter le souvenir que la Société a tenu à lui offrir, et qui consiste en cinq coupes en cristal montées sur or.

Les applaudissements ont à peine eu le *temps d'ese calmer, quand M. Bersez* se lève à son tour, et répond à la partie du toast de M. Laden, qui le concerne.

Je vous remercie, dit-il, de votre aimable invitation, ainsi que des félicitations, trop flatteuses, que vient de m'adresser votre président, mon ami Laden. Je me sens d'autant plus heureux que cela me fournit l'occasion de vous exprimer, non seulement les sympathies du Président du Conseil général, mais aussi celles du Conseil tout entier. Ce dernier compte en effet dans son sein trop de représentants autorisés de la cause de l'Agriculture, pour qu'il cesse, sous leur impulsion, d'être le défenseur de votre cause, et parmi ces défenseurs, je citerai en première ligne deux de vos anciens présidents, MM. Auguste Potié et Emile Davaine.

Et puisque, Messieurs, vous m'avez fait l'honneur de m'appeler parmi vous aujourd'hui, je demande à joindre mes félicitations à celles que votre président, M. Laden, vient d'exprimer à M. le Préfet du Nord. Vous savez, Monsieur le Préfet, quels infatigables travailleurs sont les agriculteurs du Nord, ils vous savent gré d'avoir passé vingt années de votre vie au milieu d'eux, pour les avoir vus à l'œuvre, vous avez été à même de les apprécier, et de les aimer. Leur affection pour vous est profonde, et il n'en est de meilleure preuve que la manifestation d'aujourd'hui.

Pour terminer, ajoute M. Bersez, je me fais un devoir de joindre l'Assemblée que je préside à l'assurance que je vous donne de toute ma sympathie, je lève mon verre, Messieurs, à M. Vincent, aux agriculteurs de notre région, à vous tous, Messieurs.

A nouveau les applaudissements éclatent.

M. Vincent se lève alors. Le silence se rétablit, et, avec son aisance habituelle, le président d'honneur remercie la Société de *la preuve de sincère sympathie qu'elle vient* de lui témoigner. Il se dit sincèrement ému des paroles qui viennent d'être prononcées.

Vous m'avez remercié par des paroles trop flatteuses, eu égard aux services rendus. Depuis longtemps j'ai eu le plaisir de m'asseoir à votre table. Comme le rappelait tout à l'heure l'honorable M. Bersez, je vous ai vus à l'œuvre, et j'ai eu vite compris que vous saviez faire vos affaires vous mêmes, que la seule assistance que je pouvais vous donner était de vous mettre en rapports avec les ministres compétents, aussi, de vous aider à obtenir les récompenses que vous sollicitiez pour ceux d'entre vous que vous jugiez dignes. Vous voyez donc que ma collaboration est bien réduite.

Quant aux questions qui vous intéressent, je n'hésitez jamais à me les soumettre, convainquez-moi d'abord, afin que je puisse d'autant plus efficacement faire passer ma conviction dans l'esprit des ministres.

Monsieur le Président du Conseil général, je suis très sensible à vos éloges. Il y a en effet vingt ans que je suis dans le Nord.

Et, depuis, ma barbe et mes cheveux ont blanchi. Eh bien ! Voulez-vous que je vous dise le fond de ma pensée ? Bien souvent, on m'a plaint des pensées qui n'étaient pas les miennes. On disait, qu'enfant d'un pays riant et ensoleillé, je ne pouvais me faire aux brumes, paysages du Nord. Ceux qui l'ont dit se sont trompés, car, aussi, j'ai été conquis par le charme et la poésie qui se dégagent de ces paysages flamands, et j'ai à peine besoin d'ajouter que j'ai appris à être sensible aux efforts de ceux qui font rendre à cette vieille terre ces moissons qui font l'orgueil de la race, orgueil légitime s'il en fut.

Vous disiez tout à l'heure, Monsieur le Président, que la raréfaction de la main-d'œuvre vous forçait à rechercher les moyens d'[illegible]